

ARTCHEVAL

Saumur, Val de Loire, France

Arts visuels contemporains autour du cheval



/
FONTEVRAUD
L'ABBAYE
ROYALE
/



Appel à projets de résidence de création artistique

Résidence : février/octobre 2023 - Exposition : octobre 2023-janvier 2024

Date limite de dépôt de dossier : le 16 décembre 2022 à minuit.

Contact : Marine Peters - mpeters@saumur.org

Sommaire

1. ARTCHEVAL - ARTCHEVAL des Ecoliers
2. Concept
3. Conditions d'accueil de la résidence
4. Comment candidater ?
5. Description du Comité de sélection
6. Description du Centre d'Art Contemporain Bouvet-Ladubay
7. Description du Dôme, théâtre de Saumur

1. ARTCHEVAL - ARTCHEVAL des Ecoliers

CONTEXTE ET SITUATION

ARTCHEVAL a fêté en octobre 2020 son XXVIII^e anniversaire. Créé en 1993 par Jean-Paul Hugot, alors Maire de Saumur, et organisé depuis l'origine par le Comité Équestre de Saumur, cette exposition annuelle de création artistique contemporaine autour du cheval a pour objectif de :

- **Conforter la place de Saumur en tant que capitale mondiale des arts équestres**, suivant l'inscription de l'équitation française au Patrimoine immatériel de l'Humanité par l'UNESCO (<https://ich.unesco.org/fr/RL/lequitation-de-tradition-francaise-00440>)
- **Offrir aux artistes un laboratoire de création contemporaine autour du cheval**
- **Offrir aux artistes un lieu de rencontre et d'échanges**, un objectif de création, un lieu d'exposition et de promotion
- **Partager avec les saumurois et tout public français ou étrangers** : une découverte de l'art contemporain, une évocation du cheval cher à Saumur, à travers le travail d'une sélection d'artistes
- **Offrir aux publics scolaires** de Saumur et de son agglomération un lieu de rencontre et de découverte de l'art contemporain, un espace de création encadré

2. CONCEPT

Sur l'impulsion de son organisateur, le **Comité Équestre de Saumur**, ARTCHEVAL a pris une nouvelle forme en 2020 en proposant une résidence artistique. Cela permet à l'artiste de s'imprégner de la culture de l'équitation pratiquée à Saumur et sur son territoire, notamment à travers l'observation des chevaux, les hommes, femmes et enfants qui vivent ce travail et cette passion.

Une exposition en diptyque à Saumur à l'automne 2023, de la mi-octobre à début janvier 2024, au Centre d'Art Contemporain Bouvet Ladubay et au théâtre le Dôme conclura le projet pour présenter les œuvres créées en résidence.

Les lieux de résidences : en début d'année 2023, **Bouvet-Ladubay** à Saumur ainsi que **l'Abbaye de Fontevraud** accueilleront sur plusieurs semaines les **3 artistes sélectionnés**. Ils s'installeront en résidence pour créer des œuvres qui présentent leur regard singulier sur le cheval et le territoire saumurois.

Ils sont invités à réaliser des pièces inédites originales spécifiquement pour ces deux lieux d'exposition. Les œuvres seront conçues pour être installées au sein du **Centre d'Art Contemporain Bouvet-Ladubay** et dans la **Galerie Loire du Théâtre le Dôme**, dans ce second lieu d'exposition, les œuvres choisies entreront dans un dialogue avec le travail de création des enfants imaginé par les artistes en amont du projet.

Sur place, l'équipe du Comité Équestre de Saumur et ses partenaires accompagneront les artistes en résidence dans les divers aspects de leurs recherches en les mettant en relation avec des structures ressources et interlocuteurs pouvant contribuer au développement de leurs projets. Le commissariat d'exposition sera tenu par Monsieur Emmanuel Morin, directeur artistique et culturel de l'Abbaye Royale de Fontevraud.

De cette immersion, naîtra une exposition collective, au Centre d'Art Contemporain Bouvet-Ladubay et dans la galerie Loire du Théâtre le Dôme, où le cheval sera le fil rouge entre les différents artistes qui délivreront alors leur regard sur un territoire marqué par la tradition équestre.



Tereza Lochmann : Exposition « Manège » - Résidence ARTCHEVAL 2022

3. CONDITIONS D'ACCUEIL DE LA RESIDENCE

Période : le projet se déroule en 7 phases, entre février 2023 et janvier 2024.

Durée :

Phase 1 : janvier ou février 2023 - 2 à 3 jours in-situ pour les 3 artistes, découverte du lieu d'exposition, immersion, rencontre avec les partenaires et la population locale.

Phase 2 : résidence in situ : février à juillet 2023 : arrivée de l'artiste, immersion, conception du projet, médiation et création. Travail sur le projet ARTCHEVAL des Ecoliers. Une durée de 3 à 5 semaines maximum, soit 25 jours de travail (en 3 fois maximum) en résidence au Centre d'Art Bouvet-Ladubay ou à l'Abbaye Royale de Fontevraud, suivant un planning défini par le Comité Équestre, les artistes et les lieux d'accueil en résidence.

Phase 3 : finalisation en résidence ou à l'atelier de l'artiste selon le projet de ce dernier.

Phase 4 : restitution de la résidence : juillet-septembre 2023 : visuels et textes de communication et de médiation.

Phase 5 : septembre : rencontre et ateliers en classe avec les scolaires pour le projet ARTCHEVAL des Ecoliers.

Phase 6 : expositions : octobre 2023 – janvier 2024. Installation des œuvres dans le Centre d'Art Contemporain la semaine du vernissage. Le vernissage se déroulera le 13 octobre 2023 (sous réserve de modification). Installation des œuvres au Dôme-Théâtre de Saumur.

Phase 7 : démontage : du 15 au 19 janvier 2024 : retrait des œuvres du Centre d'art Contemporain (sous réserve de modification).

Nombre d'artistes accueillis : 3 artistes

Défraiement et matériel :

Les artistes sélectionnés recevront **une bourse de 8 500 euros** (6500 euros pour le projet ARTCHEVAL et 2000 euros pour le projet ARTCHEVAL des Ecoliers), ces sommes seront réparties comme suit :

Les frais de déplacement domicile/Saumur seront remboursés aux artistes sur présentation de factures pour 3 allers/retours maximum. (*Budget de frais de déplacement pour un montant maximum de 1 000 euros.*)

Le matériel propre à la création sera remboursé sur facture, dans la limite d'un budget maximum de production de 2 500 euros.

Rémunération : chacun des artistes recevra une bourse de 3 000 euros comprenant honoraires ainsi que besoins personnels. Une bourse supplémentaire de 2 000 euros (frais de déplacement inclus) sera accordée par l'Agglomération Saumur Val de Loire (*convention à part*) dans le cadre du projet avec les scolaires en partenariat avec le Théâtre le Dôme de Saumur.

Conditions d'accueil et hébergement : hébergement sur le site du Centre d'Art Contemporain ou à l'Abbaye Royale de Fontevraud, déplacements à prévoir. L'artiste est autonome dans sa production, il est invité à prévoir son outillage.

Conditions de candidature : Ce projet est ouvert à tous les artistes français ou étrangers, sans limite d'âge, maîtrisant l'usage oral de la langue française ou anglaise et disposant d'un permis de conduire pour véhicule léger valable en France. 80 % du temps en résidence sera réservé à la création propre et 20 % du temps à un projet artistique avec un public de scolaire donnant lieu à une exposition en collaboration avec les artistes d'ARTCHEVAL.

Critères de sélection : Les artistes seront sélectionnés selon les critères suivants :

- Qualité artistique du projet
- Pertinence du projet dans le contexte spécifique de Saumur et des aspects de son territoire
- Perspectives d'intégration dans le cadre du centre d'art contemporain Bouvet-Ladubay et de la Galerie Loire du Théâtre le Dôme.
- Capaciter à proposer un projet artistique en collaboration avec des scolaires donnant lieu à des ateliers en classe et à une exposition au Théâtre le Dôme de Saumur
- Faisabilité du projet

Cadre juridique : Une convention de résidence spécifiant les engagements du Comité Équestre de Saumur, de la maison Bouvet-Ladubay et ceux des artistes accueilli(e)s, sera signée au début de la résidence.

Les artistes devront justifier d'un régime de sécurité sociale (Maison des artistes, sécurité sociale, Agessa...) et avoir un numéro de Siret ou être représenté par une structure administrative lui permettant d'émettre une facture.

Condition exposition : A l'occasion de l'exposition, le Comité Equestre de Saumur s'octroie une commission de 10% sur la vente des œuvres réalisée pendant l'exposition.

Aussi, il est à prendre en compte que dans le cas où le Centre d'Art Contemporain Bouvet-Ladubay souhaite se porter acquéreur d'une œuvre de l'exposition, l'artiste devra concéder une remise de 15% à l'occasion de cette vente.

4. COMMENT CANDIDATER ?

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation. (1 page maximum)
- Une biographie / curriculum vitae. (1 page maximum)
- Une présentation synthétique de la démarche artistique et une sélection des travaux précédents et des expériences artistiques professionnelles sous forme de portfolio avec visuels et textes (3 pages maximum).
- Une note d'intention (1 page maximum).
- Un budget de création.
- Les coordonnées administratives et financières.

Date limite de dépôt des projets : **16 décembre 2022 à minuit.**

Le dossier de candidature doit être transmis par mail et **uniquement au format .pdf** à : mpeters@saumur.org; **les dossiers ne respectant pas cette condition seront d'office refusés.**

Suite à une réunion du comité de sélection, une décision sera rendue en janvier 2023 au plus tard.

Pour plus d'informations : Vous pouvez nous contacter par mail mpeters@saumur.org ou via notre site web : www.saumur.org & réseaux sociaux : @saumurcheval



Cécile Baërd
Exposition Manège
Résidence ARTCHEVAL 2022



Tereza Lochmann
Exposition Manège
Résidence ARTCHEVAL 2022



Alfonso, Paul et les autres
Exposition Manège
Résidence ARTCHEVAL 2022

5. DESCRIPTION DU COMITÉ DE SÉLECTION

Les artistes produits en résidence sont sélectionnés par un comité de professionnels reconnus.

Ils sont pour la plupart à l'origine du projet ARTCHEVAL créée en 1993.

Le comité de sélection se compose de Monsieur Guy de Labretoigne (*expert*), Monsieur Christian Renonciat (*artiste*), Monsieur Jean-Louis Sauvat (*artiste*), Monsieur Joël Person (*artiste*), Madame Juliette Monmousseau (*Directeur Général Adjoint de Bouvet-Ladubay*), Monsieur Xavier Libbrecht (*collectionneur*), Monsieur Jean-Louis Gouraud (*écrivain-éditeur*), Monsieur Emmanuel Morin (*Directeur artistique et culturel à l'Abbaye Royale de Fontevraud*) et Madame Héloïse Gaillard (Directrice artistique du Théâtre le Dôme de Saumur).

Le producteur (Comité Équestre de Saumur) n'intervient pas dans le processus de sélection des artistes.

Le jury est souverain; aucun recours n'est recevable contre les décisions qu'il a prises conformément aux dispositions réglementaires.

6. DESCRIPTION DU CENTRE D'ART CONTEMPORAIN BOUVET-LADUBAY



BOUVET LADUBAY

BRUT DE LOIRE
Maison Fondée en 1851 à Saumur

La vocation du Centre d'Art Contemporain est de réanimer en plein cœur du Val de Loire le plaisir et l'esprit de "La Renaissance". Le Centre d'Art Contemporain composé de 9 salles d'exposition et d'un hall-librairie, s'étend sur près de 800m².

Ce lieu a été inauguré en 1992, sous le parrainage de Gonzague Saint-Bris et la direction artistique de Benoît Lemercier. « *Nous avons, avec modestie, mais vigueur, participé à mieux faire connaître la création contemporaine aux habitants de la région et aux touristes de passage. En proposant une programmation très large, nous permettons au visiteur de se confronter directement aux œuvres, de les aimer ou de les refuser, en tout cas d'affiner son propre goût et sa propre réflexion* » explique Benoît Lemercier.

De nombreux artistes ont exposé dans le Centre d'Art Bouvet Ladubay : [Découvrez l'annuaire des artistes](#)



Entrée / Cour du Centre d'Art Contemporain Bouvet Ladubay - Verrière 19ème



Vue de la rivière Le Thouet du Centre d'Art Contemporain Bouvet Ladubay, ce cours d'eau se jette dans la Loire à 1km

7. DESCRIPTION DU DÔME, THÉÂTRE DE SAUMUR



Le Dôme, situé à Saumur (49) en bord de Loire, est un Théâtre - Pôle Culturel et Artistique géré par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Il est dirigé par Héloïse Gaillard depuis septembre 2021.

Le bâtiment abrite une salle à l'italienne de 423 places, l'École de Musique Saumur Val de Loire, deux galeries d'exposition, un foyer, une salle de conférences et de répétitions, une salle d'audition, des loges, des locaux administratifs et une terrasse panoramique.



Plan de la Galerie Loire du Dôme, Théâtre de Saumur pour le projet ARTCHEVAL des Ecoliers

